QUINZIEME ANNEE — N° 484 — On s'abonne au Bureau du Journal : 17, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 14 DECEMBRE 1918.

ABONNEMENTS
FRANCE . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO :
FRANCE . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-38

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME
ABONNEMENTS
FRANCE. . . . . Un an 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois
LE NUMERO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste

La Province rénovée

Une des choses de notre pays qui surprenait le plus le voyageur étranger, avant la guerre, c'était la séparation, presque l'antagonisme, entre les deux Frances : Paris, et la Province.

Etrange division en effet puisque — il est devenu banal de le dire —, Paris se recrute en province comme le militaire dans le civil, et que les chemins de fer, le téléphone, bref, la civilisation, semblaient avoir supprimé les distances et les barrières commerciales, monétaires, administratives, au moins dans une même nation ; plus étrange encore au point de vue moral puisque nulle patrie n'est plus une que la France, puisque les grandes épreuves trouvent toujours les Français unis dans une même foi, rassemblés pour un même idéal sous les plis d'un même drapeau.

C'est un fait pourtant. La vie était différente à Paris d'une part, de l'autre en province, tandis qu'elle était à peu près identique à Rouen et à Tours, à Nevers et à Poitiers. Et il existait entre Paris et la Province, je ne dirai pas une hostilité, ni même une jalousie, mais un certain dédain réciproque. Les Parisiens et les Provinciaux se jetaient mutuellement à la tête le vide de leur existence. Le citadin oisif qui « tire » ses journées entre le club, le café, et le « Cours » ou « Avenue de la Gare », paraissait au Parisien ridicule ; mais la fièvre, la bousculade perpétuelle et souvent sans objet de la vie parisienne ne l'était pas moins aux yeux du Provincial, et sans doute le temps perdu est toujours perdu, que ce soit dans la lenteur ou dans une effarante rapidité.

A Paris, de même que les architectes, limités d'espace, s'ingénient à faire servir les plus petits coins, on utilise intellectuellement les moindres loisirs. Voyez la midinette tirer de sa poche dans le métro un livre qu'elle lit obstinément, même quand l'entassement ne lui laisse plus la place nécessaire de le tenir autrement qu'en l'écrasant contre son visage ! Mais autant que dans nos charmantes petites villes françaises dont de si nombreuses, hélas, sont mutilées à jamais, l'âme contemplative peut-elle se recueillir, faire entrer en elle et savourer ses sensations de beauté et de poésie ? Où trouve-l-on ces délicieuses petites rues inégales, évitées par les automobiles, où la verdure pousse entre les pavés et saillit des lézardes de vieux murs historiques, abritant des nids d'oiseaux ? Où peut-on laisser aller sa pensée au fil de l'eau, mieux que le long de ces quais déserts délaissés par le tumulte de l'industrielle ? Seulement, voilà... ceux qui sentent le plus profondément ce charme des provinces, ce sont quelquefois les déracinés de Paris, ces intellectuels impénitents qu'un entraînement continuel de l'esprit a rendus plus impressionnables et plus capables d'analyser leurs impresions.

Si l'on excepte les très grandes villes comme Lyon, Marseille, Lille, etc., et aussi, sans doute, les villes de facultés, on pouvait observer en province avant la guerre, non seulement de l'indifférence, mais même un certain dédain pour tout ce qui touche à la vie intellectuelle. Ce n'est pas tout-à-fait moi qui l'affirme, mais M. Jules Bertaut (1) dans un petit livre que les Parisiens ne seront pas seuls à goûter, car il plaira à tous les lettrés. M. Jules Bertaut ne dénigre pas la province, il l'égratigne seulement çà et là, de sa plume fine, un peu stendhalienne, qui déconcerte quelquefois le lecteur, parce qu'on ne sait jamais s'il se fâche ou s'il approuve. Quand il dit par exemple, qu'il y a à Clarmonde — lisez Beauvais, Rouen, Moulins, Alençon, enfin celle que vous connaissez, de vieux messieurs qui n'ont jamais mis les pieds dans un café, et des gens qui attribuent à l'agriculture plus d'importance qu'à la politique, nous ne trouvons pas cela ridicule. Peut-être que l'auteur non plus.

Donc, M. Jules Bertaut assure que dans sa petite ville type, avant la guerre, les choses de l'intelligence n'inspiraient aucun intérêt et les intellectuels eux-mêmes étaient tenus en fort médiocre estime.

Non seulement les universitaires de l'enseignement secondaire ne jouissent pas ici (à Clarmonde) des prérogatives sociales auxquelles leur donnerait droit, semble-t-il, et leur culture et leur valeur intellectuelle, et la noblesse de leur rôle, mais ils sont plus que tolérés, ils sont humiliés et parfaitement dédaignés.

La femme, la fille d'un professeur ne sont rien — sauf exceptions très rares — plus considérés « pour employer un mot cher aux Clarmondois) que la femme ou la fille d'un chef des postes ou de l'inspecteur des enfants assistés. Le professeur de lycée fait partie de cette classe des fonctionnaires de troisième catégorie que la classe des fonctionnaires dits supérieurs repousse avec d'autant plus de dédain qu'elle-même est tenue en suspicion par l'aristocratie locale. Il y a ainsi comme une cascade de mépris aux effets très sûrs, qui part d'en haut, de tout en haut, pour dégringoler un à un tous les étages de la société.

Mais — et c'est là que j'en veux venir tout-à-l'heure, la raison de ce mépris des universitaires est-elle bien une hostilité contre leurs occupations, ou ne serait-elle pas plutôt une méfiance à l'égard de ceux qui ne sont pas de Clarmonde ?

M. Bertaut fait cette autre observation : « Les fonctionnaires forment souvent dans la petite ville une caste à part. Ils sont regardés de travers par les Clarmondois autochtones et ils n'ont à leur tour que dédain pour Clarmonde. Tous n'ont qu'une pensée, Paris, terre promise de ceux qui ont pour eux l'avenir, Eden perdu de ceux qui n'ont que le passé. Ainsi, la plupart des Clarmondois cultivés qui ont fréquenté les grandes écoles parisiennes ou qui occupent momentanément un poste à Clarmonde, aspirent à retourner à Paris ou soupirent de n'y être plus.

« Espèces de vagabonds toujours en marche vers un but magique qui semble reculer devant eux au fur et à mesure qu'ils s'en rapprochent, ces chemineaux de l'Administration et de la magistrature se considèrent à l'auberge dans chaque coin de province où le hasard les pousse, et n'aspirent, au fond, à se fixer nulle part. Une seule résidence les intéresse, les passionne, les suggestionne. Paris ! Aussi leur unique pensée tend-elle à les rapprocher, ne fût-ce que de cent kilomètres, ne fût-ce que de cinquante, ne fût-ce que de vingt, de ce phare éblouissant qu'est Paris, source de toute vie et de tout avancement. »

Ces fonctionnaires si peu considérés, c'est eux, d'après M.J. Bertaut, qui transforment peu à peu la petite ville et la font évoluer dans le sens du progrès :

« N'ayant aucune attache avec les lieux où ils se trouvent ni avec les habitants auxquels ils sont mêlés, ils sont sans scrupules et sans remords. Et insensiblement ils habituent les cités provinciales où ils campent à des mœurs, à des idées, à des manières de vivre et de sentir entièrement nouvelles.

Cette transformation, si elle était unique, ne serait pas heureuse.

« Au point de vue du pittoresque et des mœurs, c'est évidemment un désastre. Cette unification de tout un pays sous le même joug intellectuel et moral tend à faire disparaître rapidement toutes les différences de province à province, toutes les originalités et toutes les beautés. On ne saurait nier cependant, que cette transformtion comporte avec elle certains avantages : elle élargit la vie moisie et confinée des provinciaux, elle fait circuler un peu d'air au milieu des ruines de la vieille société, elle oriente la destinée de chacun vers de nouveaux horizons. Dans dix ans d'ici des professions se seront entièrement modifiées dans un sens excellent. Il faut donc savoir gré dans une certaine mesure à cette évolution générale qui transforme du tout au tout les classes de la province française. Mais cela est bien dommage pour l'observateur des mœurs. »

Cela ne serait pas dommage seulement pour lui, mais pour la France elle-même. Est-ce bien là, cependant, la direction définitive de l'évolution provinciale ? La guerre, elle aussi, a modifié profondément les idées, et nous voyons grandir des tendances tout à fait différente, vers la renaissance de la vie individuelle des villes. Toute transformation venue de l'extérieur, comme celle que M. Bertaut croit en train de s'accomplir sous l'influence de fonctionnaires nomades, ne peut être ni bonne ni durable. Il faut que l'âme de la région prenne ou reprenne conscience d'elle-même. Qu'est-ce qui donne aux villes d'Italie, de Flandre, d'Alsace, leur charme si personnel, leur physionomie si marquée, et l'intensité de leur vie propre ? N'est-ce pas précisément qu'elles se sont développées à travers les siècles, suivant leur génie particulier, résistant aux influences extérieures et ne cherchant pas à se mettre *à l'instar* de telle ou telle capitale ?

Aussi ne s'agit-il pas, dans la rénovation provinciale, de rétablir des coutumes et costumes locaux comme dans les hôtels suisses et les plages à la mode pour l'amour du « pittoresque », et pour la joie des touristes. Les touristes, c'est encore des Parisiens. Ce qu'il faut, c'est faire aimer Clarmonde par les Clarmondois, que son seul mérite à leurs yeux ne soit plus de n'être qu'à cinq heures de Paris par l'express du soir. Il faut que la mentalité de la société provinciale se transforme peu à peu d'elle-même par une éducation artistique et régionale qui initiera les enfants à tout un monde de jouissances élevées. Ce qui a failli tuer la province française, c'est l'uniformité d'enseignement imposée par Napoléon : le même thème à la même heure dans tous les collèges de France.

Il faudrait aussi que les fonctionnaires, surtout ceux qui sont chargés de l'éducation, fussent non pas des vagabonds nostalgiques n'ayant aucune attache au pays, mais des gens du terroir, qui aiment la terre où ils sont nés, où ils ont vécu et où ils établissent leur famille. Il ne devrait pas être obligatoire pour les jeunes gens des familles aisées de venir à Paris pour préparer une carrière. Déjà des universités de province, comme Grenoble, Caen, Montpellier, ont une réputation à peu près égale à celle de Paris. Pourquoi n'y aurait-il pas de même de grandes écoles régionales analogues à Polytechnique, à Centrale, etc. ?

C'est un volume qu'il faudrait pour examiner toutes ces suggestions. Tenons-nous en à saluer l'aube de la rénovation provinciale, en nous souvenant qu'elle ne peut être accomplie que par la province. Il n'y a vie que là où une âme — celle d'un enfant ou celle d'une ville — se développe en liberté, suivant son propre caractère.

Alice Berthet.

(1) Ce qu'était la province française avant la guerre par Jules Bertaut.

A LIRE PROCHAINEMENT

La place nous manque cette fois-ci pour insérer la très intéressante communication de Mme Henry Nathan à la section d'assistance et de prévoyance sociale du Conseil National des Femmes sur les dommages de guerre.

LES DISPARUS

Mlle Marie Bonnevial

Un grand cortège, entièrement composé d'amis sincères et reconnaissants, a accompagné, le samedi 7 décembre, Mlle Marie Bonnevial à sa dernière demeure. Le char funèbre, — de 3e classe ainsi qu'elle l'avait désiré pour partir avec les humbles qu'elle n'avait cessé d'aimer et de servir — disparaissait sous des couronnes et des gerbes sans nombre. Au bord de la tombe, ses amis vinrent les uns après les autres dire ce qu'ils avaient dans le cœur et ce fut très touchant d'entendre ces voix émues, étouffées par les larmes, rappeler cette belle vie toute imprégnée d'idéal.

Le *Conseil National des Femmes Françaises* dont, depuis sa création, Mlle Bonnevial a été la vice-présidente aimée et vénérée, tient à lui rendre aujourd'hui ici un hommage tout particulier. Les lectrices de *La Française* voudront connaître la vie de la noble femme qui a été une des féministes les plus éminentes de notre temps.

Née le 28 juin 1841, à Rive-de-Giers, Marie Bonnevial fut élevée à Lyon par un oncle qui était ouvrier charron et par une tante qui était blanchisseuse. Très intelligente, cette femme fit donner une instruction à sa nièce et lui fit passer son brevet d'institutrice. On était alors tout à fai au début de l'enseignement laïque français.

La guerre de 1870 éclate ; Marie Bonnevial prend part à toutes les œuvres de défense nationale ; elle ouvre une souscription pour acheter un canon qu'elle appelle le « Lyon ».

Plus tard, poursuivie en police correctionnelle pour avoir contrevenu aux lois sur les réunions publiques, elle est condamnée et se voit obligée de renoncer à l'enseignement public et à l'enseignement privé. Elle part alors retrouver son frère et sa belle-sœur en Turquie ; s'y fixe et donne des leçons dans les familles de l'aristocratie et dans celle du Sultan ; elle s'y fait des amis avec qui elle reste en excellents rapports.

Aussitôt que les circonstances le permirent, Mlle Bonnevial revint en France où elle fut appelée à enseigner dans la première école professionnelle. Cette institution, qui avait été créée par Mme Paulin, devint bientôt la première école professionnelle publique de France et Mlle Bonnevial y resta jusqu'au jour où elle put prendre sa retraite. Elle n'en avait pas été nommée Directrice à cause de ses opinions démocratiques avancées.

C'était une éducatrice par excellence qui comprenait la jeunesse, l'aimait et ne craignait pas de prendre part à ses jeux, de se mettre au piano pour la faire danser, de danser elle-même. Toutes ses élèves lui restèrent fidèlement attachées. Elles ne lui écrivaient pas sans signer « Votre fille » et ce terme était bien celui qui qualifiait les rapports existants entre l'institutrice et les enfants qu'elle éduquait.

A côté de son travail professionnel, Marie Bonnevial s'occupait activement de la Caisse des Ecoles, du bureau d'Assistance de son arrondissement ainsi que du Syndicat de l'Enseignement.

Grande maîtresse vénérable de la loge « Le Droit Humain », Mlle Bonnevial y déploya une grande activité et y exerça une influence incontestée.

La belle personnalité de Marie Bonnevial ne cessera désormais de se présenter devant nous pour nous inviter à marcher sur ses traces. Le respect des opinions d'autrui, la bienveillance contante étaient joints, chez elle, à des convictions personnelles profondes sur lesquelles elle ne transigeait jamais. Bien qu'elle fut démocrate par excellence, elle réprouvait la lutte des classes et portait, partout où elle se trouvait, l'esprit qui unit, jamais celui qui divise.

Depuis des années, sa belle activité était entravée par des maux physiques qu'elle supportait avec une héroïque vaillance. Elle ne se plaignait pas et pourtant, comme elle savait plaindre les autres ! Aussi, combien fut noble, pendant cette guerre que nous n'avions pas voulue et qui nous fut imposée, l'attitude de celle que nous pleurons aujourd'hui. Pacifiste parmi les pacifistes, Mlle Bonnevial comprit dès la première heure qu'il s'agissait de faire la guerre à la guerre et d'aller jusqu'au bout. Pendant ces quatre années de lutte et de sacrifices, nous l'avons vue partout à l'œuvre et certainement on peut dire que sa vie a été abrégée par le travail intensif qu'elle s'imposa. Son cœur si chaud vibrait à toutes les douleurs, toutes les misères. Quand elle avait à prendre la parole dans les réunions où elle était appelée, elle le faisait toujours avec un patriotisme ardent, prudent et sage, dans lequel se révélait sa grande expérience des hommes et des choses.

Marie Bonnevial s'est endormie après avoir vu la Victoire à laquelle elle n'avait jamais cessé de croire. Elle a eu aussi la satisfaction de voir les questions féministes, auxquelles elle avait consacré le meilleur de ses forces et pour lesquelles elle avait combattu, s'orienter dans le sens qu'elle avait rêvé. Au moment où les femmes voient s'ouvrir devant elles des perspectives de liberté et de travail, il ne faut pas qu'elles oublient celles qui, à travers des difficultés sans nombre, bravant l'incompréhension, l'ignorance et le ridicule, n'ont pas douté que le moment viendrait où l'homme et la femme, fraternellement réunis, pourraient enfin travailler au bien de tous. Mlle Bonnevial a été au nombre de ces champions. Elle part entourée du respect et de l'affection de tous. Combien notre chère secrétaire générale, Mme Avril de Sainte-Croix aurait voulu être là pour lui dire un dernier adieu et tout ce que renferme son cœur renferme d'affection pour la vaillante amie avec qui elle a lutté et travaillé pendant de si longues années.

Tâchons-nous toutes apporter dans notre travail social le même esprit de sincérité, de générosité, de bonté et de patriotisme que celle qui nous quitte aujourd'hui.

Julie Siegfried.

Présidente du Conseil National des Femmes Françaises.

Il faut que les femmes votent en 1919

La grande réunion que nous avions annoncée, organisée par le Conseil National des Femmes Françaises, s'est tenue le dimanche 8 décembre et a obtenu un grand succès.

Voici, à titre de document, le texte de l'affiche par laquelle les auditeurs y étaient conviés :

L'Angleterre, l'Amérique, l'Australie, la Suède, la Norwège, le Danemark, la Hollande, la Finlande, etc... ont donné le suffrage aux femmes. Nos ennemies elles-mêmes prendront part aux élections constitutives de leur nouveau gouvernement. *Les Françaises seront-elles les dernières à obtenir leurs droits politiques ?*

Le Parlement vient d'accorder ces droits aux indigènes de l'Algérie ; les refusera-t-il aux Françaises ? N'ont-elles pas affirmé depuis quatre ans leur valeur sociale, leur dévouement patriotique ?

..Leurs souffrances, leur travail, leur énergie ne méritent-ils pas qu'on reconnaisse enfin aux femmes le titre de « citoyennes » ?

La paix aura ses devoirs comme la guerre. Pour mieux les remplir, les femmes ont besoin de leurs droits.

C'est pourquoi le Conseil National des Femmes Françaises *convie tous ceux et toutes celles qu'anime un réel* esprit de justice *à venir réclamer avec lui*

le vote de Femmes en 1919

L'une des principales participantes du meeting nous en adresse ce vivant compte rendu :

Il faut que les femmes votent en 1919... Tel était le mot d'ordre du meeting organisé par le Conseil National des Femmes françaises dimanche dernier dans la grande salle des sociétés savantes, sous la présidence de Mme Jules Siegfried.

M. H. Berthélemy, professeur à la Faculté de Droit, appelé à prendre la parole le premier, fait l'exposé juridique de la question et réfute les arguments coutumiers aux détracteurs du féminisme : faiblesse physique, non-éducation civique, etc...

M. H. Berthélemy a plaidé admirablement la cause des femmes. L'autorité, le grand bon sens et l'humour constant avec lesquels il a développé sa pensée lui ont valu des applaudissements nombreux. Toute la salle vibre devant l'argumentation serrée qui lui est fournie et elle est conquise par l'esprit alerte de l'orateur qui l'égaie. Aussi, quand Mme C. L. Brunschwieg, secrétaire générale de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes prend ensuite la parole, les orateurs inscrits se rendent compte que leurs efforts de persuasion n'auraient plus à être très grands : la salle est « chauffée ».

POURQUOI LES FEMMES NE VOTENT-ELLES PAS ?

Mme C. L. Brunschwieg démontre que si les efforts des militantes féministes sont si peu couronnés de succès, c'est, à la fois, la faute des femmes et des hommes. Des femmes, d'abord, parce qu'elles se contentent de critiquer ce qui est défectueux dans nos lois, nos administrations, nos écoles, notre politique, et ne tentent *rien* pour changer l'état des choses. Des hommes ensuite, surtout de ceux qu'elle appelle les réactionnaires, car ils pensent que la place des femmes est encore devant leur rouet à filer la laine, et de ceux-là aussi, qui, sous le prétexte de beaucoup aimer les femmes, souhaitent pour elles l'inaction, de peur qu'elles ne perdent leur grâce ou n'altèrent leur beauté dans un plus grand développement de leur pensée ou de leur force.

L'oratrice indique enfin que les plus redoutables de nos adversaires au Parlement sont, en général, les politiciens qui ont du mal, bien du mal, à gagner leur siège par toutes sortes de compromis et de compromissions et redoutent un échec, si les femmes sont appelées à voter.

LE DEVOIR CIVIQUE DES FEMMES

Après que Mme C. L. Brunschwieg eut appelé fermement les femmes à l'action, la parole est donnée à M. Ferdinand Buisson, ce « grand honnête homme », comme le dira plus tard Me Maria Vérone, et l'un de nos plus ardents défenseurs.

Le succès de M. Ferdinand Buisson a été très grand. Nous avions entendu bien souvent l'émouvante et persuasive parole de M. F. Buisson, mais jamais il ne nous est apparu plus ardent qu'hier, expliquant aux femmes qu'elles devaient agir en masse, leur démontrant que, soucieuses de probité et de justice, elles empêcheraient par leur vote de subordonner les questions importantes à des considérations de bas intérêts personnels. Il a communiqué à l'auditoire son espoir de voir placé au-dessus de tout, grâce à la coopération des femmes aux affaires publiques l'intérêt supérieur de la Patrie.

LES FEMMES DES AUTRES PAYS ONT LE DROIT DE VOTE

En l'absence de Mme de Witt-Schlumberger, présidente de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes, la parole fut ensuite donnée à Me Suzanne Grinberg, avocate à la Cour, chargée de la remplacer et à qui incombait ainsi la tâche de parler du mouvement suffragiste au point de vue international. M. Suzanne Grinberg fit rapidement l'historique des menées et des victoires suffragistes à l'étranger et insista sur le fait que *partout* où les femmes eurent le droit de vote, les résultats obtenus par leur collaboration avec les hommes dans les affaires publiques ont été des plus satisfaisants.

Elle rappelle que, tandis qu'en France, les féministes hésitèrent, durant la guerre, à réclamer le droit de vote, l'Angleterre donnait, dans le courant de cette année, le vote politique aux femmes ! Et pourtant l'Angleterre aussi était en guerre !... Enfin, elle indique, en terminant, son espoir de voir le gouvernement français partager la pensée du Président Wilson qui, en réponse à une lettre que l'Union Française pour le Suffrage des Femmes lui adressa, en lui demandant de bien vouloir, dans un de ses prochains messages, proclamer le principe du suffrage des femmes comme un des fondements du droit futur, répondit : « La reconstruction démocratique, sincère et entière du monde, pour laquelle nous luttons et que nous sommes décidés à faire aboutir à tout prix, ne sera pas atteinte complètement jusqu'à ce que les femmes aient obtenu le suffrage. »

LE ROLE DES FEMMES PENDANT LA GUERRE

Mme J. F. Raspail, secrétaire générale de l'Union Fraternelle des Femmes, parla ensuite du rôle des femmes dans les municipalités. Elle rappelle l'héroïsme, le courage, l'énergie de nombreuses Françaises restées dans les territoires qu'envahirent les hordes allemandes et montra que les femmes eurent, au plus haut degré, le sentiment de leur devoir civique : laïques ou religieuses, toutes eurent la même tenue morale ce qui ne fut pas sans impressionner les officiers ennemis.

UTILITE DES FEMMES DANS L'ŒUVRE DE RECONSTRUCTION

Avec beaucoup de gracieuseté dans le geste et d'énergie dans la parole, Mme J. F. Raspail explique la nécessité qu'il y a pour le pays à faire entrer les femmes dans les municipalités. Tant de villes et de villages sont à reconstruire ! Comment bâtira-t-on les maisons ? Va-t-on demander l'avis des femmes ? La question du foyer n'est-elle pas pourtant primordiale pour nous ?

LE SUFFRAGE DES FEMMES ET LE PARLEMENT

Il restait à Me Maria Vérone, avocate à la Cour, le soin d'exposer à l'auditoire l'état de la question du suffrage des femmes au point de vue parlementaire. Mme Maria Vérone dit l'insuccès — mérité — d'une proposition de loi qui ne devait donner le droit de vote qu'aux femmes non mariées... puis le dépôt de la proposition de M. Dussaussoy tendant à donner le vote municipal aux femmes, la nomination de M. Ferdinand Buisson comme rapporteur,, les reprises successives du projet en 1910 et en 1914, la nomination du nouveau rapporteur, M. Flandin, enfin, le dépôt de ce rapport qui restreint — hélas ! — le projet initial !...

Si, dit en substance Me Maria Vérone, les féministes hésitèrent durant les hostilités à réclamer le droit de vote, il n'en est plus de même aujourd'hui... La présence des femmes dans le Parlement est nécessaire, autant pour aider à la reconstruction des pays appauvris que pour empêcher de nouvelles guerres !...

Et sur cette évocation réconfortante d'une grande Paix future et définitive, l'assemblée se retire, non sans avoir voté, par acclamations, l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

« L'Assemblée réunie le 8 décembre, dans la salle des Sociétés Savantes, s'unit au Conseil National des Femmes Françaises pour demander que la Chambre mette sans délai — en l'élargissant — à l'ordre du jour le rapport de M. Flandin, adopté par la Commission du Suffrage universel, afin que la France qui a donné au monde la Charte des Droits de l'Homme ne soit pas la dernière des grandes nations à accorder le droit de vote aux femmes. »

S. G.

Les Élues britanniques

Les élections générales anglaises sont suivies par le monde entier avec une grande curiosité. Pour la première fois en Grande-Bretagne, des femmes non seulement choisissent leurs représentants mais encore un grand nombre sollicitent le suffrage de leurs concitoyens et concitoyennes.

Seize ont été définitivement inscrites sans concurrents. Nous voulions dès aujourd'hui donner un compte-rendu détaillé de la campagne qui a abouti à ce magnifique résultat. A plus d'un titre, cette campagne est remarquable et intéressante, pour le féminisme, la morale, la politique générale, le patriotisme. L'abondance des sujets d'égale actualité nous oblige à remettre ces détails ainsi que l'annonce des résultats définitifs à l'un des prochains numéros. Un mot seulement sur quelques-unes des heureuses candidates :

Miss Christabel Pankhurst

Principale leader des suffragettes, Miss Christabel Pankhurst a contribué plus qu'aucune autre par son activité, son audace, son courage à toute épreuve, ses démêlés retentissants avec la police britannique, à faire connaître au grand public le mouvement suffragiste. Depuis la guerre, elle s'est faite le champion ardent et convaincu de l'action patriotique, soutenant que la cause des femmes se confondait avec celle de la Nation et que tout devait être subordonné à la victoire. Elle se présente pour le bourg de Smethwick et, comme elle n'a jamais hésité à afficher — au sens propre — ses opinions, elle se donne pour « candidate patriote, partisan du premier ministre et des Alliés. » Nous reparlerons de son programme de candidate et de ses appels aux électeurs.

Mrs Despard

Mrs Despard, sœur du maréchal French et belle-sœur de Mrs Harley qui a trouvé une mort glorieuse en Orient est comme Miss Christabel Pankhurst et sa mère, bien connue à Paris dans les milieux féministes avant la guerre.

Mrs Pethick Lawrence

Mrs Pethick Lawrence, directrice du journal *Votes for Women*, fut avec Mrs Pankhurst et ses filles le principal chef des militantes. Mais depuis la guerre, une scission s'est produite entre elle et le « groupe Christabel » Mrs Pethick Lawrence ayant soutenu, avec Miss Sylvia Pankhurst, les opinions défaitistes.

Parmi les candidates non définitivement inscrites, nous relevons les noms de Lady Frances Balfour, Miss Mary Mac Arthur, du parti travailliste, Miss Violet Markham (libéral).

∴

MM. Lloyd George, Asquith et Barnes ont parlé le 9 décembre devant les électrices de la classe ouvrière. M. Lloyd George a rappelé avec émotion les services rendus par les femmes pendant la guerre et expliqué ce que la Nation est encore en droit d'attendre d'elles,

Notes d'Actualité

Jour férié

Un ciel gris d'où perle un brouillard délicat et pénétrant ; dans l'air une allégresse. Telle était ce matin là l'ambiance au quartier populaire où se déroule notre récit.

Sept heures ! des portes s'ouvrent, des enfants paraissent. Ils sont tout petits, les plus jeunes ont trois ans, les plus âgés six ans. Frissonnant au contact de l'air matinal, ils s'enveloppent frileusement des pauvres loques qui les couvrent en tenant de leurs menottes rouges l'anse de leurs paniers. Tous s'acheminent vers un même point, l'école maternelle. Et cependant, c'est jeudi, le jour où les petits font la grasse matinée, où ils sont plus gâtés, plus chargés des mamans. Comment donc ceux-ci font-ils exception à la règle commune ? Pourquoi se sont-ils levés au jour et vont-ils à la Maternelle ?

C'est que leurs mères travaillent, qu'elles quittent la maison dès l'aube et n'y rentrent que la nuit tombée, et alors, pour éviter que les enfants rôdent dans la rue, se mouillent sous la pluie, oublient de déjeuner ou se contaminent au contact des mauvaises fréquentations, on a créé pour eux le jeudi des écoles de garde. Des institutrices, que l'on rétribue huit francs pour cette journée de travail, viennent les surveiller. Les petits poulbots les aiment moins que leurs habituelles maîtresses d'abord parce qu'ils les voient moins souvent et aussi parce que ces dames connaissent moins leurs petites habitudes. Mais la journée passe laissant à la mère à l'usine ou à l'atelier la quiétude nécessaire à un bon travail.

∴

Ce jeudi-là, la troupe trébuchante arriva comme de coutume à la porte de l'école ; comme de coutume, elle voulut se diriger vers les salles familières, la femme de ménage l'arrêta en même temps qu'elle arrêtait la maîtresse venue pour remplir sa tâche : « Mademoiselle, c'est jour férié ; il n'y a pas de classe ! »

Et comme Mademoiselle s'étonne que les mères n'aient pas été prévenues et qu'on ne lui ait pas évité un dérangement inutile, la femme de ménage s'excuse : « C'est que Mademoiselle on l'a su trop tard, on était déjà parti, la lettre est arrivée à sept heures. »

Et la maîtresse s'inquiète, que faire de la trentaine de petits qui inquiets et troublés la regardent ? Les rejeter à la rue, que deviendront-ils ? Les garder, sa journée ne lui sera pas payée et peut-être encourra-t-elle un blâme. ? Que faire ?

« Si des fois, Mademoiselle allait jusqu'à la Mairerie, suggère la femme de ménage, je lui garderai bien les petits en attendant. »

C'est le meilleur parti à prendre ; Mademoiselle part en courant, la mairie est à deux pas, peut-être pourra-t-on lui donner un renseignement utile. Hélas ! tous les employés ont profité de l'aubaine et c'est à grand'peine qu'elle finit par découvrir un chef de bureau retenu par un travail pressant :

« L'arrêté dit que les écoles seront fermées aujourd'hui, vous n'avez qu'à vous y conformer, Mademoiselle ».

C'est à pas lents qu'elle vient à l'école. L'indication est formelle et cependant ces enfants, laisser ces enfants ? Que faire ? Où est le devoir ? Et devant ses yeux passe l'image de sa vieille mère si malade et alitée qui attend avec angoisse son retour, puis tous ces petits visages d'enfants pâles, tirés, vieillis, au seuil de la vie, de tout ce qu'ils ont déjà supporté de souffrance... Où iront-ils durant cette longue journée, dans la pluie qui devient plus drue, les pauvres petits ?

Le souverain que l'on aime et que l'on fête [illegible] que les nichées fussent abandonnées aux dangers de la rue pour que plus dense soit la foule qui l'acclame ? Ceux que le devoir sacré empêche d'aller au-devant de lui sont-ils pour cela exclus de la communion générale qui fait battre les cœurs aux souvenir des dangers courus par les Alliés venus à notre secours et par la fierté de la victoire remportée en commun ?

Mais voici l'école :

« Madame Victoire, dit Mademoiselle, vous aviez raison, c'est jour férié ; je pars; faites aussi partir tous les grands, les tout-petits — ils sont huit — vous pourriez les garder ici et leur donner un coup d'œil pendant que vous faites vos nettoyages... »

Augusta Moll Weiss.

Dans les régions françaises récupérées

MARRAINAGE DES CIVILS

Le ravitaillement dans les provinces libérées sera longtemps encore difficile et nos compatriotes, souvent sans abri, ruinés et de santé affaiblie auront besoin de l'aide de tous ceux et de toutes celles qui ont moins souffert qu'eux physiquement et matériellement.

Aussi veut-on organiser une sorte de marrainage comme celui qui eut tant de succès pendant la guerre pour les soldats. Chaque marraine se chargeant d'un enfant ou même d'une femme ou d'un vieillard des pays dévastés, il lui faciliterait la vie jusqu'au retour à l'ordre normal.

LA MODE FRANÇAISE EN ALSACE-LORRAINE

D'autre part, la vie française doit se réorganiser le plus vite possible, non seulement dans ces pays du Nord et du Nord-Est, mais encore en Alsace et en Lorraine. Il serait urgent, et peut-être profitable (aussi bien dans l'intérêt privé que dans celui de la patrie) d'établir le plus tôt possible dans ces départements des maisons de modes et de couture françaises. Ces maisons sont appelées à un grand succès là-bas et contribueront à chasser de la France reconquise les derniers vestiges du goût allemand.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES FRANÇAIS EN ALSACE-LORRAINE

Il y a encore une chose plus urgente à rétablir que la mode française, c'est l'éducation française. C'est pourquoi le ministre de l'Instruction publique vient d'envoyer aux inspecteurs d'Académie une circulaire dont nous extrayons les passages suivants :

Le moment est venu de recruter, pour les écoles primaires d'Alsace-Lorraine un personnel civil susceptible de compléter le personnel militaire en fonctions depuis le début de la guerre.

D'accord avec M. le président du Conseil, je vous prie de recueillir et au besoin de provoquer les candidatures de maîtres et maîtresses de votre département qui vous paraîtraient capables d'exercer dans nos provinces reconquises. Vous rechercherez, en outre, si, parmi les meilleurs intérimaires, qui malgré leurs aptitudes ne peuvent pas être employés dans votre département, ne se trouveraient pas des jeunes filles et des jeunes gens disposés à remplir un emploi en Alsace-Lorraine.

Vos recherches pourront s'étendre, en ce qui concerne les candidats, aux jeunes gens pourvus de baccalauréat ou du brevet d'enseignement primaire supérieur.

Sans qu'il soit possible, dès maintenant, de déterminer avec précision la situation qui serait faite à ce personnel, on pourrait permettre aux intéressés un traitement au moins égal à celui du personnel de l'enseignement primaire du reste de la France.

LISEZ FAITES LIRE

"La Française"

qui renseigne et défend les femmes les aide à remplir leurs devoirs et à obtenir leurs droits

LES LIVRES

ALLEMAND D'AMÉRIQUE, par A. de Villèle.

Une jeune institutrice française en Amérique a épousé par reconnaissance de ses soins, par lassitude aussi de sa vie de travail ingrat et de solitude, son médecin, un prétendu Suisse. La guerre survient et creuse entre eux, à cause de leurs divergences de vues, un fossé de plus en plus profond. Denise et son mari non seulement ne regardent pas les événements sous le même jour, mais ils n'ont ni la même mentalité, ni les mêmes manières de sentir. Peu à peu elle comprend à sa grande douleur, qu'il est Allemand et elle découvre en lui avec horreur la plupart des défauts de la race. Elle pardonne pourtant, à cause de la reconnaissance qu'elle lui garde de l'avoir sauvée dans la détresse des jeunes années, et sa brutalité, et, quoiqu'avec plus de peine, son hypocrisie en cachant sa nationalité. Mais elle s'aperçoit un jour qu'il a dérobé les lettres de son frère à elle, tué à l'ennemi, et les a publiées, maquillées et dénaturées, dans un journal pro-allemand, pour faire croire au découragement de l'armée française. Et ce qu'il y a de plus fort — de plus juste psychologiquement — c'est qu'il est persuadé qu'il agit bien ainsi, dans le but de hâter la fin de la guerre.

Denise veut d'abord partir, s'embarquer pour la France, ne jamais revoir l'homme capable d'une telle bassesse. Puis un conflit se livre en sa conscience :

« Ce départ si ardemment souhaité que jusque dans son désespoir chantait une allégresse, était-ce la décision inflexible d'une âme loyale et intègre, la satisfaction accordée au pays outragé, au frère mort, ou était-ce surtout la révolte contre la souffrance, l'appel humain au bonheur ? Elle s'en allait dans un sursaut d'indignation et de mépris, laissant sa tâche inachevée... C'était son droit, peut-être. Cependant ne rendait-elle pas hommage bien davantage à son pays, au héros mort, si elle restait à ce foyer et persistait à remplir coûte que coûte, jour après jour, ses engagements sans chercher pour excuses à ses répugnances les fautes d'autrui ? »

Les caractères sont soigneusement tracés, plus vrais si on considère les personnages seulement comme deux âmes individuelles, que comme représentant les différences nationales. Il paraît un peu bizarre qu'avant la guerre, ce soit l'Allemand qui « sincèrement » soit (ou se croie) pacifiste, et la Française chauvine et militariste au point que sa première impression en apprenant la déclaration de guerre, soit de *joie* ! Les discussions théoriques entre le mari et la femme manquent un peu de naturel et prennent un aspect de controverse abstraite, de conférence contradictoire, qui nuit à la vie du roman. Individuellement, les deux personnages peuvent exister, ils existent de par la création littéraire : le Docteur Marshall, si odieux qu'il soit selon la volonté de l'auteur, est loyalement peint, sans exagération, avec même un effort apparent, très louable au point de vue littéraire, sinon pour justifier sa conduite, du moins pour la rendre compréhensible, la faire rentrer dans les possibilités humaines. Quant à Denise, l'auteur était évidemment plus à l'aise pour la créer.

La partie la meilleure du livre est celle qui précède le mariage de Denise ; l'isolement d'une âme sérieuse, rêveuse et réfléchie dans un monde bruyant de gens d'affaires et d'arrivistes est décrit avec une remarquable force de vérité.

Alice Berthet.

ECHOS

Les droits des morts glorieux.

La participation réelle des morts glorieux aux fêtes du triomphe, le vote par les Chambres d'une journée annuelle vouée à leur mémoire, tel est le sujet de la conférence que Jean de Bonnefon donnera à *l'Impérial*, 5, rue du Colisée, le lundi 16 décembre, à 4 heures précises. Ceux et celles qui ont un deuil au cœur voudront y assister et aider au succès des projets.

Donations de mères en deuil.

Le proviseur du lycée Louis-le-Grand a accepté la donation nette de tous frais faite à cet établissement par Mme veuve Maspéro, née d'Estournelles de Constant de Rébec, et consistant en un titre de 100 francs de rente 4 p. 100, en vue de la fondation d'un prix annuel qui sera décerné en mémoire de son fils, Jean Maspéro, ancien élève du lycée Louis-le-Grand, agrégé d'histoire et de géographie, ancien membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, chef de section au 3e régiment d'infanterie, décoré de la Croix de guerre, mort pour la France à l'âge de vingt-huit ans, le 17 février 1915, à l'assaut du Vauquois.

Le titre de rente provenant de cette libéralité sera immatriculé au nom du lycée Louis-le-Grand, avec mention sur l'inscription de la destination des arrérages.

Une donation égale a été faite au lycée Corneille de Rouen par M. et Mme Fraenkel, en mémoire de leur fils, le sous-lieutenant André Fraenkel, mort pour la France.

C'est là une manière touchante et généreuse pour les mères françaises de perpétuer le souvenir de leurs chers et héroïques morts.

Le Prix Lili Boulanger.

Le ministre des Beaux-Arts a accepté, pour le Conservatoire national de musique et de déclamation, le don, par Mme Ernest Boulanger et Mlle Nadia Boulanger, d'un titre de rente française 4 p. 100 1917 de trois cents francs, avec jouissance du premier septembre 1918, destiné à créer un prix « Lili-Boulanger » à décerner, chaque année, à l'examen de janvier, à un élève, homme ou femme, des classes de composition du Conservatoire (de préférence classe Vidal), ayant écrit une œuvre remarquable, qui devrait porter — si elle était éditée par la suite — la mention « Prix Lili-Boulanger ».

Carrières Féminines

LES SALAIRES DANS LA BRODERIE

La section de la Broderie et Dessinateurs, réunie le samedi 23 novembre 1918, à son siège social, après en avoir discuté sur le principe du minimum de salaire accordé dans toute l'industrie du Vêtement en général : Couture, Lingerie, Corsets, Confection, Bonneterie, etc., a décidé qu'à dater du 2 décembre 1918 les ouvrières brodeuses (main et machines), ainsi que les dessinateurs-ponceurs, devront exiger, dans toutes les maisons de broderie, les salaires minima ci-dessous. Faute de leur application, aucun ouvrier ou ouvrière ne devra travailler dans les maisons qui ne s'y conformeraient pas et employer tous les moyens pour les mettre à l'index :

Brodeuses

Apprentie, première année (huit heures par jour) .... Fr.	2.50
Apprentie, deuxième année (huit heures par jour) .... Fr.	3 »
Indemnité de cherté de vie 1 fr. 50 en plus par jour.	
Petite main	5 50
Ouvrière lunévilleuse et main	8 »
Mécanicienne	11 »
Echantilloneuse mécanicienne	15 »

A ces salaires s'ajoute l'indemnité de cherté de vie de 3 fr.

Echantillonneuses main et lunéville, 400 francs par mois, indemnité de cherté de vie comprise.

Dessinateurs-Ponceurs

Apprenti, première année .... Fr.	3 »
Apprenti, deuxième année	5 »
Apprenti, troisième année	7 »
Indemnité de cherté de vie, 1 fr. 50 par jour.	
Ponceur ou ponceuse	10 »
Piqueur-Ponceur ou Dispositeur ou Dispositrice	12 50
Dessinateur	15 »
Compositeur	20 »

A ces salaires minima s'ajoute l'indemnité de vie chère de 3 fr. par jour.

Ouvrières à domicile, majoration de 30 pour cent.

Toutes heures supplémentaires, ainsi que celles du samedi après-midi, accordées par dérogation, seraient majorées de 75 %. Semaine anglaise pour le personnel des deux sexes.

Bulletin des Sociétés Féministes

Union Française pour le Suffrage des Femmes

La présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes a reçu par Copenhague la dépêche suivante. Elle était signée de Mme Marie Stritt, présidente de la société de suffrage des femmes allemandes :

« Par le strict maintien du blocus, des millions de femmes et d'enfants allemands seront affamés lorsque la guerre sera terminée. L'adoucissement du blocus répondrait à des sentiments humains et nous implorons nos sœurs de l'Alliance mondiale d'user de toute leur influence contre la continuation et l'intensité du blocus de la faim durant l'armistice, au nom de nos idéals et de nos efforts communs.

« Pour la Société allemande du suffrage,
Marie STRITT. »

Après entente avec le Comité, la présidente de l' U.F.S.F. a envoyé à la présidente suédoise du suffrage la réponse suivante :

Réponse à la lettre de Mme Stritt
présidente de la Société de suffrage des femmes allemandes

« L'Allemagne qui n'a pas eu à subir les horreurs de l'invasion, se plaint amèrement des restrictions alimentaires que lui imposent les circonstances.

« Hélas, ces restrictions, ces difficultés de ravitaillement ne sont pas les seuls fléaux que, pendant de longues années, ont eu à supporter les malheureuses populations de nos départements envahis, de la Belgique, de la Serbie martyrisée.

« Et pendant que l'Allemagne imprimait des formes atroces à la guerre qu'elle avait volontairement déchaînée, la conscience des femmes allemandes s'est-elle émue ? Leur voix s'est-elle élevée, lorsque, en dehors de la fureur de la bataille, dans la tranquille occupation des villes, des traitements infâmes étaient infligés à des mères de famille, à des jeunes filles ?

« Pourtant, nous ne répondrons que par ces mots : « La France n'est pas un pays « de représailles. On n'y a pas d'instincts « cruels et nous avons confiance dans les « organisations des gouvernements alliés. »

« Mais lorsque nous avons sous les yeux le hideux spectacle des dévastations accomplies, et que toutes les souffrances des femmes et des enfants des pays envahis sont encore bien loin d'être apaisées, et ne le seront pas de longtemps, nous ne pouvons en premier que tourner nos cœurs vers ces détresses injustes et froidement préméditées.

La présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes.
Marguerite de Witt-Schlumberger.

CHRONIQUE DES ŒUVRES ET INSTITUTIONS

SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A BON MARCHE du XVIe Arrondissement de Paris

L'Assemblée générale de cette société aura lieu le lundi 16 courant, à 14 heures un quart à la mairie du 16e arrondissement, salle des mariages, 71, Av. Henri-Martin.

Cette œuvre qui a pour administrateur-délégué l'éminent architecte M. Gaston Ernest, est une de celles dont les constructions peuvent être données pour modèles.

Nos lecteurs qui s'intéressent à ce sujet si important seront les bienvenus à l'Assemblée générale.

AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION
(10, rue de l'Elysée)

L'American Library Association a invité l'Association des bibliothécaires français à lui rendre visite dans la bibliothèque qu'elle a organisée à Paris, 10, rue de l'Elysée, le jeudi 28 novembre.

Cette « Library » créée pour les soldats alliés en guerre, donne une idée de la puissance et de l'admirable organisation des bibliothèques américaines, et de la bibliothèque libre envisagée comme centre et méthode d'enseignement. Mais cette visite avait un but plus haut encore : la coopération intellectuelle des alliés après la guerre, l'établissement de rapports suivis entre les fonctionnaires du livre des nations unies pour le droit et la liberté peuvent avoir une longue influence sur l'amitié des deux républiques, sur l'expansion du livre français, sur l'avenir de nos propres bibliothèques et de nos systèmes d'enseignement, sur les échanges de la science et de la pensée.

On nous écrit

Les mœurs aux Colonies

Le numéro de la *Française*, consacré entièrement au relèvement des mœurs en France, nous a particulièrement intéressées : les mœurs de ces nouvelles colonies de l'A.O.F., que nous habitons, sont déplorables à ce même point de vue ; la prostitution y est chose établie, reconnue et réglementée. Il nous semble qu'il y aurait d'autres moyens de civilisation pour ces populations encore peu ouvertes et il est triste de constater la contagion de plus en plus grande de ces mœurs, car la prostitution des femmes indigènes est devenue une industrie, qui se pratique au grand jour. Cela est dû à ce que ces colonies d'exploitation sont habitées, en plus grande partie par des célibataires et des hommes mariés, *dont les épouses sont restées dans la Métropole.* Il y a là un véritable danger pour la famille française au point de vue moral et physique. D'autre part, nous croyons qu'il pourrait y avoir une amélioration morale de la masse indigène, si cet état se modifiait. Ces diverses raisons nous portent à penser combien il est nécessaire d'encourager les femmes françaises à accompagner plus souvent leurs maris dans les colonies et pour des séjours plus longs, et, en général, à se tourner vers ces larges champs d'action où leur présence ne pourrait qu'apporter de nouveaux éléments de prospérité.

M. T. Lambert.

LIVRES NOUVEAUX

La trata de blancas, par la Dra Paulina Luisi (Buenos-Ayres).

L'hygiène de la femme professeur, par Maria Dupont (Nathan), 2 francs.

La pensée libre, par Edmond Pottier (Union pour la Vérité), 2 francs.

La guerre vue par les combattants allemands, par Albert Pingaud (Perrin), 3 fr. 50.

Ce qu'était la province française avant la guerre, par Jules Bertaut (Renaissance du Livre), 2 fr. 50.

La Révolution et les étrangers, par Albert Mathiez (La Renaissance du Livre), 2 fr. 50.

Somme Battle stories, par Captain A. J. Dawson (Hodder et Stoughton, Londres), 2 s. 6 d. (3 fr. 10).

Les pierres du foyer, par Henry Bordeaux (Plon), 3 fr. 50.

La brise dans les palmes, par France Wetterwald, préface de Georges Granjean (Maison d'Art et d'Edition), plaquette.

La culture sociale et la Race, par G. Deherme (Groupe Aug. Comte), 6 fr. 75.

COURRIER DES LECTEURS

Une abonnée de la Française. — Nous ne publions que des lettres signées et d'esprit conforme à celui du journal. L'article contre lequel vous vous élevez n'avait pas besoin de signature, puisqu'il engageait la rédaction de « La Française », tout entière unanime sur la question, et était intégralement la réponse de Mme Siegfried, cette dernière a le droit de parler au nom des Françaises, doublement : comme présidente du Conseil National des femmes, et comme mère de fils tombés glorieusement à l'ennemi. Ce n'est pas nous, femmes en deuil, femmes et mères de prisonniers épuisés de mauvaise nourriture et de tortures, mères de petits enfants malades, de jeunes filles déportées, de soldats tués après d'atroces souffrances dans une guerre impie déchaînée par l'Allemagne avec l'approbation expresse des Allemandes, ce n'est pas nous qui enfreignons les clauses de l'armistice, qui affamons ou ravitaillons l'ennemi. Mais nous refusons d'entraver l'action de notre gouvernement et de nos admirables chefs, au moment où ils ont le plus besoin de l'appui de toute la nation, et d'appeler leur pitié sur les bourreaux avant même que la liste des victimes soit close. Rassurez-vous d'ailleurs : de leur propre aveu ils ne sont pas affamés.

M. Persigout. — 1° Oui, votre enquête sur le suffrage des femmes est très intéressante et nous publierons prochainement votre questionnaire ; 2° « La Française » a publié un compte-rendu avec extraits de la proposition de loi Louis Martin dans son numéro du 5 octobre ; 3° Vous avez dû trouver en bonne place la réponse du Conseil National des Femmes Françaises à la pétition des Allemandes dans notre numéro du 30 novembre, qui a dû se croiser avec votre lettre et qui a suivi de près la réunion du Conseil.

CHEMIN DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Vient de paraître :

Agenda P. L. M. 1919, huitième publication du même genre, comportant, notamment, divers articles littéraires se rapportant à la guerre, avec de nombreuses illustrations en simili-gravure, 12 hors-texte en couleurs et une série de cartes postales détachables.

En vente, au prix de 2 fr. 50, à l'Agence P. L. M. de Renseignements, 88, rue Saint-Lazare, à Paris, dans les bureaux succursales, bibliothèques des gares du réseau P. L. M. et dans les Grands Magasins du Bon Marché, du Louvre, du Printemps, des Trois Quartiers, etc..., à Paris.

Envoi à domicile sur demande adressée au Service de la Publicité de la Compagnie P. L. M., 20, boulevard Diderot, à Paris, et accompagnée de 3 fr. 25 pour les envois à destination de la France et de 3 fr. 50 pour ceux à destination de l'étranger.

Madame Louise Compain, 15, boulevard Lefebvre, Paris (15e) serait reconnaissante à quiconque pourrait lui procurer un exemplaire de **L'Un vers l'Autre**. Ce livre, complètement épuisé est en ce moment recherché par une Association de jeunes gens de l'Uruguay qui, n'ayant pu se le procurer, fait appel à l'auteur lui-même tout à fait dépourvu. L'intérêt de cette propagande auprès de la jeunesse d'une race latine n'échappera pas à nos lecteurs qui voudront bien excuser la liberté qu'on prend ici. Le prix du volume sera intégralement remboursé.

PENSION DE FAMILLE pour enfants délicats. Altitude 960 mètres. Instruction assurée, docteur à proximité.

S'adresser à Mlles Durrleman et [illegible], Chambon de Tence (Haute-Loire).

MAISONS RECOMMANDÉES

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine, il économise temps, peine et argent. Il est seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux Potage-Consommé Riche, Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 162, rue Réaumur, Paris (2e).

BIERES
BIERE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. [illegible]

La Gérante : JANE MISME.
Imp. des Arts, 11, rue Molière, Paris

ÉCOLE ROY
7, rue Lagrange
PARIS (5e)
COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année.
STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES
Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance.
PLACEMENT GRATUIT DES ÉLÈVES

RAPPORT de M. Pierre-Etienne Flandin sur le Suffrage des Femmes

On vient de distribuer à la Chambre le rapport de M. Pierre Etienne Flandin, fait au nom de la Commission du suffrage universel sur la proposition de loi de M. Dussaussoy, tendant à accorder aux femmes le droit de vote dans les élections aux conseils municipaux, aux conseils d'arrondissement et aux conseils généraux. Nous pensons que nos lecteurs seront heureux de trouver ici, ce remarquable travail que nous publierons intégralement.

Messieurs,

Votre Commission du suffrage universel, dans sa séance du 14 février 1917, a confirmé les décisions qui avaient été prises par les Commissions du suffrage universel des 9e et 10e législatures.

Saisie de l'étude d'une proposition de loi, déposée dès le 10 juillet 1906 par M. Dussaussoy, proposition qui tendait à accorder aux femmes le droit de vote dans les élections aux conseils municipaux, aux conseils d'arrondissement et aux conseils généraux, la Commission de la neuvième législature avait chargé M. Ferdinand Buisson de rapporter favorablement cette extension des droits de suffrage des femmes. M. Ferdinand Buisson déposait, le 16 juillet 1909, son rapport qui constitue l'étude la plus complète et la plus remarquable de la question. Dès le début de la dixième législature, 236 députés demandaient la reprise de ce rapport, et la nouvelle Commission du suffrage universel, confirmant le mandat de M. Buisson, chargeait notre ancien collègue de compléter son rapport antérieur. M. Ferdinand Buisson déposait, le 29 juillet 1911 son rapport supplémentaire qui ne put, malheureusement, être discuté en temps utile par la Chambre.

Votre actuelle Commission du suffrage universel a été saisie, dès juin 1914, de la proposition de M. Dussaussoy, car 236 d'entre vous avaient demandé la reprise du rapport Buisson. Elle ne put en délibérer dans le court délai des deux mois qui précéda la déclaration de guerre, ce qui explique le retard avec lequel vous est présenté ce rapport. Votre Commission, d'autre part, avait donné mandat à son rapporteur de ne déposer son rapport qu'au moment où les diverses questions électorales que la prolongation de la guerre a posées, se recommanderaient à votre examen. Sans doute, tant que se poursuit le conflit où sont engagées toutes les forces de la Nation dans une lutte suprême, rien ne doit détourner les esprits des combats où se joue l'avenir de la Patrie. Cependant, nous avons vu d'autres nations engagées comme nous et d'un même cœur dans la guerre, décider diverses extensions des droits politiques des femmes ; et il nous est apparu, à ce propos, que ces problèmes, en raison même de la part que les femmes ont prise à la défense nationale, cessaient d'appartenir exclusivement au domaine purement électoral pour s'apparenter à cette résistance morale du peuple, qui constitue dans le prolongement des épreuves et des sacrifices, un facteur de la victoire. Ce n'est pas, certes, que les femmes françaises s'émeuvent grandement du sort de leurs revendications politiques, en admettant même que l'unanimité d'entre elles soient attachées à conquérir ce droit de vote. Mais ce fut la gloire de notre pays d'avoir posé, dès 1789, ces principes de liberté et de justice pour la sauvegarde desquels luttent aujourd'hui toutes les démocraties. Il a pu arriver que l'application pratique de ces principes, différée chez nous par la réaction des esprits, ait été réalisée plus vite par d'autres nations inspirées par un semblable sentiment démocratique; cependant, toutes les fois que la France s'est ainsi laissée devancer dans une œuvre de justice, elle a perdu, à ses propres yeux et à ceux du monde entier, un peu de ce prestige qui fait d'elle le flambeau du progrès humain et qui lui assure, dans la bataille, le concours de toutes les forces généreuses. Vous demander d'accomplir spontanément un acte de justice à l'égard d'une moitié de la nation qui montre tant d'abnégation et d'énergie dans la défense du patrimoine commun, matériel et moral, c'est donc vous inciter à manifester, au lendemain du rejet du suffrage universel en Prusse, les sentiments éternels qui animent la France démocratique, c'est vous demander d'attester une fois de plus la volonté française que soient désormais associés les peuples, dans la plus large acception du terme, au gouvernement des Etats, pour que cette association garantisse la paix dans le monde en supprimant non seulement les luttes de races, mais les conflits sociaux qui, trop fréquemment, l'ensanglantent. Le Président Wilson n'a-t-il pas écrit que « la reconstitution démocratique, sincère et entière du monde pour laquelle nous luttons et que nous sommes décidés à faire aboutir à tout prix, ne sera pas atteinte complètement et de manière adéquate jusqu'à ce que les femmes aient obtenu le suffrage. »

Les principes et les faits

Le suffrage universel forme la base même des institutions qui nous régissent.

Sa justification est inscrite dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

« La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont le droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics, sans autre distinction que celle de leur vertus et de leurs talents. »

Le vote doit être considéré comme la voix de la Nation qui choisit par libre élection ses représentants.

« Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation ; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Cependant, la moitié de la population française est restée dans l'oubli et n'a pas joui de ces droits qualifiés de « naturels et imprescriptibles ».

« Le principe de toute souveraineté résidant essentiellement » en elle, la moitié masculine de la nation s'est attribué à elle-même la souveraineté avec candeur, sans réfléchir que si elle n'était pas un individu, elle formait peut-être « un corps » et qu'elle violait ainsi l'esprit de la grande charte révolutionnaire.

La loi, déclarée « expression de la volonté générale », n'est encore élaborée que par la moitié de la Nation. « Le droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation » continue à être refusé aux femmes alors que tous les hommes y sont admis sans que leurs capacités personnelles fassent même l'ombre d'une différence entre eux; le plus grand talent comme la plus faible intelligence recevant des droits égaux.

Bien que la loi soit la même pour les femmes comme pour les hommes quand elle punit, elle diffère complètement quand elle protège. Une autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents demeure établie entre les citoyens : celle de leur sexe. C'est qu'en effet, les grands novateurs de 1789 n'avaient pu s'émanciper des préjugés remontant aux traditions historiques les plus anciennes : la femme restait une créature inférieure.

En fait, le Code civil laissait à la femme son état de perpétuelle « mineure ». Même aujourd'hui, malgré les progrès accomplis, notre législation ne permet guère à la femme d'agir que par l'entremise d'un homme : son père ou son mari. Et pourtant, dans la vie courante, les femmes jouent un rôle qui s'élève contre l'absurdité de barres théoriques qu'on prétend imposer à leur activité ; tout prouve qu'elles ont une vie propre, une place réelle dans la Nation.

Autrefois, quand la femme restait à la maison et ne s'occupait que des soins du ménage et des enfants, [illegible] le travail fourni par elle dans son intérieur, tel que, entretien de la propreté, cuisine, confection d'habits pour elle, son mari et ses enfants, tous ces différents soucis dont l'homme se décharge sur elle et qui constituent une activité sociale très importante, en alléguant que ne participant guère à la vie publique, il était naturel que la femme ne prît nulle part au gouvernement de la Nation. Raisonnement discutable, du reste, car si l'ouvrier ne trouvait pas, grâce à sa femme, sa maison en ordre, et qu'il fût obligé de vaquer lui-même aux besognes domestiques ou de payer un aide pour l'y suppléer, sa journée de travail serait singulièrement écourtée ou son salaire bien diminué; et personne ne contestera que la journée de travail ou le prix des salaires ne soient pas des questions sociales du plus haut intérêt, raisonnement d'autant plus faux que la femme, continuellement aux prises avec tous les problèmes de l'économie ménagère, participait déjà à la vie générale du pays infiniment plus que son mari, absorbé en atelier par une activité souvent limitée à un petit nombre de gestes, toujours les mêmes.

Mais aujourd'hui, la grande majorité des femmes, par l'évolution des conditions de la vie moderne, n'ayant plus leur activité absorbée par les soins exclusifs du ménage, travaillent aux côtés des hommes dans toutes les branches du commerce et de l'industrie ; quelques-unes adoptent même des professions libérales : nous connaissons des femmes médecins, des femmes avocats ; elles abordent tous les travaux intellectuels. Un grand nombre d'étudiantes fréquentent nos diverses écoles. Et voici qu'on leur reproche désormais d'avoir déserté leur devoir familial ; on voudrait renvoyer les femmes à leur rôle naturel et traditionnel de gardiennes du foyer ; et on continue de leur contester leurs droits politiques, non plus parce qu'elles ne participent pas à la vie publique, mais pour qu'elles cessent d'y être entraînées. Croit-on cependant que des artifices de législation puissent arrêter l'évolution des mœurs ? Est-ce la faute des femmes si, depuis un siècle surtout, le centre d'activité de l'individu s'est déplacé de l'atelier familial vers la grande industrie spécialisée, et ne sont-elles pas les premières victimes de cette transformation du travail manuel ?

Prenons un exemple :

Autrefois, les femmes de la campagne filaient elles-mêmes la laine et portaient tisser le fil ainsi obtenu. Une étoffe fabriquée suivant cette méthode coûterait à l'heure actuelle, si on fait entrer dans le prix de revient le temps de l'ouvrière, beaucoup plus cher que la même fabriquée mécaniquement. Il y a encore très peu d'années, nos mêmes femmes tricotaient les bas qu'elles ne filaient déjà plus et fournissaient en bas et en chaussettes toute leur maisonnée. Maintenant, la division du travail a rendu plus avantageux l'achat que la confection de l'article. Que dirions-nous d'une femme qui s'obstinerait à filer pour fabriquer son linge et ses vêtements et ceux de sa famille ? Elle ferait hausser les [illegible]. Cependant, en le faisant, elle diminuerait la somme d'argent à débourser par la famille pour son entretien, tandis qu'appliquant le principe qu'il est plus avantageux d'acheter l'article fabriqué, elle économise son travail qui a bien une valeur intrinsèque, mais elle dépense une plus grande somme d'argent. Ainsi, à mesure qu'une femme renonce aux occupations traditionnelles de son sexe, elle doit gagner par ailleurs un salaire au moins équivalent à la valeur des articles qu'elle achète fabriqués, sans quoi elle devient [illegible] d'une somme égale à la [illegible] de sa famille. Si le principe de la division du travail permet d'obtenir un résultat supérieur avec un effort moindre, [illegible] la femme doit encore gagner [illegible] pour augmenter son bien-être. [illegible] le travail des femmes devient la conséquence de l'organisation de la société moderne, et la femme, en devenant ouvrière, ne fait que s'adapter aux temps nouveaux et remplir au point de vue de la [illegible] une place équivalente à celle qu'elle occupait auparavant.

(A suivre).

DOUZIÈME ANNÉE — N° 485

ABONNEMENTS
France . . . . Un an. 6 fr.
Étranger . . . — 8 fr.
LE NUMÉRO :
France . . . . . 10 centimes
Étranger . . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-38

VŒUX DE NOËL

Après quatre Noëls voilés de deuil, embrumés de noirs soucis, voici enfin la vraie fête du joyeux avènement, celle d'une ère de paix et de réparation. En nous pouvons détourner notre pensée de l'œuvre de destruction et nous mettre au bon labeur sain et fécond, cher à la France, auquel tous et toutes veulent et doivent contribuer.

La Française adresse ses meilleurs vœux à tous ses lecteurs, plus particulièrement à ceux qui n'avaient pu passer Noël parmi leurs compatriotes depuis [illegible] ans... ou 48. Et puisqu'il [illegible] toujours formuler un souhait, puisse 1919 réaliser les espoirs légitimes et [illegible] les promesses de cette glorieuse année.

Les Chambres d'allaitement

Qu'est-ce qu'une chambre d'allaitement ? C'est un local où les bébés [illegible] gardés pendant le travail de leur mère afin qu'elles puissent venir les y allaiter à midi et aux deux pauses que leur accorde à cet effet la loi de 1917.